



Non à la récupération politique de la crise de la petite enfance, oui à l'action gouvernementale urgente pour rétablir la qualité d'accueil

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis la publication du rapport de l'IGAS sur les crèches en 2023, les professionnel.les de la petite enfance attendent des autorités gouvernementales qu'elles prennent des mesures rétablissant notamment un taux d'encadrement et des ratios de professionnel.les diplômé.es favorables à la qualité d'accueil.

Mais les gouvernements qui se sont succédés ces deux dernières années n'ont suivi aucune des préconisations en ce sens des rapports successifs de l'IGAS ou des commissions d'enquête ou missions parlementaires, à part un projet de décret visant à aligner le fonctionnement des micro-crèches sur les autres crèches mais toujours pas publié...

C'est dans le vide ainsi laissé par les autorités que la députée UDR Christelle d'Intorni a déposé une proposition de loi co-signée par plusieurs membres de son parti et de son allié le Rassemblement National, qui prétend « améliorer l'accueil des jeunes enfants et revaloriser les métiers de la petite enfance ». Cette proposition de loi semble s'inspirer de certaines revendications que nous avons soutenues, mais leur projet ne s'appuie pas sur un calendrier de mise en œuvre prenant en compte l'état du secteur et la nécessité d'un plan d'urgence de formation. Venant de courants politiques qui, dans certaines municipalités dont ils ont la gestion, ont supprimé la gratuité des bus pour les enfants se rendant au centre de loisirs (Orange) ou encore augmenté le prix des cantines et supprimé le ramassage scolaire dans les quartiers excentrés (Villers-Cotterêts), nous ne sommes pas dupes de ce soudain intérêt pour l'accueil de la petite enfance : cette proposition de loi n'est-elle pas qu'une tentative de récupération politique d'une crise qui touche gravement notre secteur depuis trop longtemps ?

Alors que les professionnel.les de la petite enfance vivent des conditions de travail insoutenables et face à cette tentative d'instrumentalisation de leur souffrance, le collectif "Pas de bébés à la consigne" pointe tout particulièrement la responsabilité du gouvernement, dont l'inaction face à la pénurie de professionnel.les, à la dégradation des conditions d'accueil des jeunes enfants et à l'absence de revalorisation réelle des métiers ouvre la voie à une telle proposition de loi : le manque de mesures concrètes et ambitieuses pour faire face à la crise du secteur ne fait qu'aggraver la situation et offre un terrain fertile à ces tentatives de récupération politique.

Pas de bébés à la consigne demande instamment que des réformes réellement adaptées soient mises en place pour garantir la qualité de l'accueil des enfants, une véritable revalorisation salariale des métiers de la petite enfance, et un soutien effectif aux conditions de travail des professionnel.les. Le collectif rappelle ainsi son exigence réaliste d'une évolution progressive du taux d'encadrement, avec l'objectif d'atteindre un professionnel pour 5 enfants en 2027 et 1 pour 4 enfants en 2030, en renversant le ratio de 40/60 en faveur des professionnel.les diplômé.es. Il s'agit de mesures fondamentales pour garantir la qualité de l'accueil. Le collectif rappelle également la nécessité de reconnaître les assistant-es maternel.les comme des professionnel.les à part entière, avec un accès garanti à une formation initiale et continue de qualité. L'élargissement du Service Public de la Petite Enfance, l'accessibilité de l'accueil pour tous les enfants et toutes les familles, ainsi que la gratuité de l'accueil pour les familles les plus précaires, doivent être les priorités absolues. Cela doit s'accompagner d'une indexation des salaires sur le coût de la vie et d'une convergence du reste à charge pour les familles, quel que soit le mode d'accueil.

Pas de bébés à la consigne appelle le gouvernement à prendre enfin ses responsabilités et à mettre en place d'urgence des mesures concrètes et ambitieuses, loin des calculs politiques. Il est grand temps d'agir pour que l'accueil de la petite enfance soit réellement à la hauteur des enjeux sociaux et humains qu'il implique. Les bébés et les professionnel.les de la petite enfance méritent mieux. Nous demandons que la qualité d'accueil et la reconnaissance des métiers soient enfin une priorité nationale.